



CC de la Plaine du Rhin (Siren : 200041283)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Beinheim
Arrondissement	Haguenau-Wissembourg
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Bernard HENTSCH

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	3 Rue Principale
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67930 BEINHEIM
Téléphone	03 88 53 08 20
Fax	03 88 53 08 29
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	18 605
Densité moyenne	124,73

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Beinheim (216700252)	1 935
67	Buhl (216700690)	512
67	Croettwiller (216700799)	181
67	Eberbach-Seltz (216701136)	438
67	Kesseldorf (216702357)	447
67	Lauterbourg (216702613)	2 366
67	Mothern (216703058)	1 936
67	Munchhausen (216703082)	822
67	Neewiller-près-Lauterbourg (216703157)	672
67	Niederlauterbach (216703272)	967
67	Niederroedern (216703306)	919
67	Oberlauterbach (216703462)	556
67	Salmbach (216704320)	597
67	Schaffhouse-près-Seltz (216704403)	564
67	Scheibenhard (216704437)	883
67	Seltz (216704635)	3 169
67	Siegen (216704668)	518
67	Trimbach (216704940)	593
67	Wintzenbach (216705418)	530

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
<i>pour l'exercice de la compétence "assainissement", la CC adhère au SDEA, sauf pour la commune de Buhl, membre du SIVOM de la Vallée du Seebach</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Gestion des eaux pluviales urbaines

Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L. 2226-1 du code général des collectivités territoriales

- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

- Autres actions environnementales

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. Compétences complémentaires relevant du « Grand Cycle de l'Eau » prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement : 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement

Sanitaires et social

- Action sociale

Petite enfance : organisation ou soutien à des actions d'animation en faveur de la petite enfance. Jeunesse : coordination et mutualisation des moyens entre communes pour l'organisation d'animations pour les jeunes; participation aux actions menées. Personnes âgées : Coordination, orientation et soutien aux actions conduites à destination des personnes âgées et des aidants.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Petite enfance : - acquisition, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements et structures d'accueil et de garde de petite enfance, - création et gestion d'un relais petite enfance (RPE)

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Gymnases des collèges : Réalisation, aménagement, entretien et gestion des gymnases des collèges de Lauterbourg et Seltz.

- Activités péri-scolaires

Périscolaire : - acquisition, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements et structures d'accueil périscolaire maternel et élémentaire et de centres de loisirs sans hébergement, - soutiens éventuels aux délégataires de services.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien aux actions conduites dans les domaines socio-éducatifs sur le territoire communautaire : - soutien à la création, à la préservation et à la régénération des vergers, - participation à l'association Club Vosgien, - actions visant la coopération transfrontalière. Culture : - développer et mener un projet culturel de territoire, - accompagnement en faveur de l'enseignement musical (EMAN), - participation à l'association Sur les Sentiers du Théâtre, - participation au fonctionnement des médiathèques / bibliothèques et au cinéma de Lauterbourg.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

Transport scolaire : Au niveau des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI), une ligne de bus existe entre les communes concernées. Le transport est assuré par la Région Grand Est mais la prise en charge des accompagnatrices est du ressort de la CCPR. Certaines accompagnatrices sont directement employées par la CCPR (RPI Beinheim ? Kesseldorf et Niederroedern ? Wintzenbach) mais d'autres sont employées par les communes car elles assurent encore d'autres fonctions au sein de la commune. Il s'agit des RPI de Neewiller ? Scheibenhart, RPI du Warschbach, et RPI d'Eberbach ? Oberlauterbach.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
Mission de conseiller rénovation dans le cadre de la transition énergétique : opération qui s'inscrit dans le programme service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE).
Autres
- Acquisition en commun de matériel
Banque de matériel : - constitution et gestion d'un parc de matériel intercommunal, - prêt de matériel aux communes, aux associations et aux particuliers.
- NTIC (Internet, câble...)
Communication intercommunale : - création, fonctionnement et maintenance d'un site web intercommunal, - réalisation d'un journal d'informations et d'autres supports visant à promouvoir l'ensemble du territoire. SIG : Développement et gestion des systèmes d'information géographique. Haut-Débit : Études, création et gestion d'infrastructures portant sur la couverture numérique du territoire.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
Participation à une convention France Services et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	SMICTOM du Nord Alsace (256701244)	SM fermé	92 640
67	SMO à la carte "Agence territoriale d'ingénierie publique" (200052546)	SM ouvert	713 065
67	PETR de la Bande Rhénane Nord (200083103)	SM ouvert	56 039
67	SM des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (256701152)	SM ouvert	1 062 346
67	SM Sauer - Eberbach (200084986)	SM fermé	190 189

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)